



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/863
7 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 48 de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 7 avril 1997, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent des Îles Salomon auprès de
l'Organisation des Nations Unies*

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que l'Ambassadeur Qin Huasun, Représentant permanent de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, vous a adressée le 30 janvier 1997 (A/52/69).

Consciente de l'importance croissante de la République populaire de Chine, la communauté internationale se réjouit des perspectives de coopération qui seraient dans l'intérêt des peuples du monde. En outre, les Îles Salomon ont préconisé à l'Organisation des Nations Unies la réunification pacifique de la Chine. Aussi est-il particulièrement surprenant de lire le langage virulent employé par l'Ambassadeur Qin Huasun pour caractériser la lettre que j'ai adressée au Secrétaire général le 3 janvier 1997 (A/51/781). L'acrimonie n'est pas de mise en diplomatie lorsqu'il s'agit d'une question aussi importante que celle de l'avenir des 21,4 millions d'habitants de la République de Chine à Taiwan. Des allégations mensongères ne facilitent pas le processus serein de réflexion qu'appelle un problème politique aussi complexe. Contrairement à ce que l'Ambassadeur Qin Huasun affirme, les Îles Salomon ne se sont pas servies de l'ONU "pour porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine, de même qu'à la cause de la réunification en s'ingérant dans les affaires intérieures du pays". Si le problème en question — la réunification démocratique et pacifique de la Chine — n'était pas crucial, on pourrait écarter purement et simplement l'accusation selon laquelle les Îles Salomon "ont gravement contrevenu" à la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale ainsi qu'aux buts et principes de la Charte.

* Les appellations employées dans la présente lettre n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones ou de leurs autorités.

Le Gouvernement des Îles Salomon est résolu à s'acquitter des obligations qui lui incombent aux termes de la Charte et des résolutions de l'Assemblée générale. Nous sommes foncièrement attachés à la démocratie, aux droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Les Îles Salomon n'ont pas de conseils à recevoir de la République populaire de Chine au sujet de ce que les États Membres peuvent ou ne peuvent pas tolérer eu égard à la Charte et aux résolutions de l'Assemblée générale. L'intimidation est déplacée dans le processus diplomatique mené à l'Organisation des Nations Unies.

L'Ambassadeur Qin Huasun affirme que bientôt "le Gouvernement chinois recouvrera la souveraineté sur Hong-kong et la notion d'un pays, deux systèmes' deviendra réalité". Les peuples du monde jugeront du succès de l'entreprise. Son gouvernement, déclare l'Ambassadeur Qin Huasun, "adhérera au principe d'un pays, deux systèmes' et à la proposition en huit points avancée par le Président Jiang Zemin au sujet du resserrement des relations entre les deux côtés du détroit de Formose et de la réunification pacifique de la patrie". Je suis heureux de lire cela parce que c'est l'argumentation que j'ai utilisée dans la déclaration que j'ai faite le 18 septembre 1996 devant le Bureau de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale, lorsque j'ai présenté la demande d'inscription à l'ordre du jour d'une question qui, ai-je déclaré, aurait permis un débat "sur la façon dont la République de Chine à Taiwan, attachée à la réunification avec la République populaire de Chine, pourrait entre-temps renforcer la contribution qu'elle apporte à la communauté internationale en participant aux activités de l'Organisation des Nations Unies". J'ai ajouté : "les dirigeants de la République populaire de Chine et de la République de Chine à Taiwan ont clairement et publiquement annoncé que leurs gouvernements étaient résolus à réaliser la réunification. Dans une proposition en huit points datée du 30 janvier 1995, M. Jiang Zemin, maintenant Président de la République populaire de Chine, a déclaré, 'nous devons chercher à assurer la réunification pacifique de la patrie, car les Chinois ne doivent pas se battre contre les Chinois'. Rejetant les concepts de 'deux Chines' et 'd'une Chine, une Taiwan', M. Jiang a parlé des 'principes fondamentaux de la réunification pacifique' et d'un pays, deux systèmes'. Il a préconisé le resserrement des relations entre les deux côtés du détroit de Formose ainsi que l'ouverture de négociations qui aboutiraient à une forme de réunification selon laquelle Taiwan 'jouirait d'un haut degré d'autonomie et disposerait d'un pouvoir législatif et d'un système judiciaire indépendant, y compris du pouvoir de décision finale' et 'pourrait également conserver ses forces armées et administrer elle-même son régime de partis politiques et ses systèmes gouvernemental et militaire'. M. Lee Teng-hui, Président de la République de Chine, a présenté en réponse une proposition en six points, recommandant la poursuite de la réunification, le renforcement des échanges culturels, le développement des relations commerciales, le règlement pacifique des différends et la protection conjointe de la démocratie et de la prospérité. Les points communs entre les deux séries de propositions sont remarquables. Bien entendu, il y a aussi des différences, auxquelles il faudra s'attaquer dans le cadre de négociations directes. L'Ambassadeur Qui Huasun a de façon incroyable déformé mes paroles en les qualifiant de 'hauts cris poussés en faveur des activités sécessionnistes des autorités taiwanaises'."

Le Gouvernement des Îles Salomon est convaincu que les négociations sur la réunification doivent être menées dans une atmosphère exempte de menaces et d'accusations. L'Organisation des Nations Unies pourrait jouer un rôle très utile en offrant ses bons offices et c'est à cette fin que les Îles Salomon et 15 autres pays ont demandé en septembre dernier l'inscription d'une question appropriée à l'ordre du jour de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale. Malheureusement, la République populaire de Chine s'est opposée à cette demande, comme elle l'a fait précédemment. Or, tarder à ouvrir des négociations en vue d'une réunification pacifique de la Chine risque de provoquer une recrudescence des tensions des deux côtés du détroit de Formose et dans les pays voisins de l'Asie de l'Est et du Sud-Ouest du Pacifique.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 48 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,

Représentant permanent des Îles Salomon
auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Rex S. HOROL
